

Fédé BTP 84 : Cécile Helle promet 250M€ jusqu'en 2026 pour transfigurer Avignon



Touchés par la crise du Covid-19 les professionnels de l'acte de bâtir réunis au sein de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse bataillent afin que les collectivités donnent, en urgence, le coup d'envoi des travaux. Une nécessité pour que les entreprises et les équipes restent à l'œuvre.

C'était au tour de Cécile Helle, maire d'Avignon, de répondre à l'invitation de la Fédération du BTP de Vaucluse pour un tour d'horizon des travaux à venir. Un défi d'autant plus relevé que les projets pour Avignon sont nombreux et dévoilent une vision rénovée de la ville avec plus de liens entre les quartiers, le développement de liaisons douces, plus d'arbres et de végétation, la construction de nouveaux quartiers -Cour des Doms et Joly Jean-, d'une école, le réaménagement de cours d'école et de lieux publics verdoyant -la Plaine des sports- ponctués d'espaces de sport et de jeux et la rénovation de 4 piscines.

2021 année moins éprouvante ?



«Je vous souhaite une année moins éprouvante que celle que nous avons vécue avec des difficultés rarement connues, a entamé Cécile Helle. C'est en étant dans l'entraide et la solidarité que l'on verra le bout de cette situation exceptionnelle qui se prolonge passant d'une crise sanitaire qui se poursuit à une crise économique.»

La crise Covid 19 a coûté 8,5M€ à la ville

Après un exposé de l'enquête interne menée par la Fédération du BTP 84 auprès des adhérents sur la conjoncture relatant l'inquiétude grandissante de la profession et de sérieuses difficultés à remplir le carnet de commande, Cécile Helle a défendu sa position.

«J'entends vos inquiétudes et celles de vos adhérents, j'ajoute que ça n'est pas une situation simple pour les collectivités qui portent les projets et la transformation de son territoire car il faut dégager des budgets d'investissement. La crise a aussi impacté les finances des collectivités, notamment en terme de protection et de soutien des personnes les plus fragiles. Ainsi, on estime son coût, pour Avignon, à 8,5M€. Beaucoup de ces dépenses dites de fonctionnement entamant le budget de l'investissement.»

250M€ d'investissement entre 2021 et 2026

«Cependant notre niveau d'investissement reste élevé, a rassuré le maire, avec 45M€ pour 2021, contre 35M€ entre 2008 et 2014. Nous sommes montés en puissance à partir de 2016 pour atteindre les 40 à 50M€ d'investissement par an, dédiés à la transformation de la ville. Nous allons voter un PPI (Plan pluriannuel d'investissement) 2021-2026, se montant à 250M€. Cet outil efficace dans l'anticipation budgétaire et la planification des projets se traduira par des appels d'offre et de l'activité pour les entreprises.»

2021 : les priorités

«Nous avons organisé l'année 2021 autour de priorités comme 'Avignon terre d'ambition 2021-2030' avec le NPNRU (Nouveau programme national de rénovation urbaine) qui entérine la phase opérationnelle de la requalification rénovation profonde des quartiers sud, nord-est d'Avignon, avec, outre des démolitions de bâtiments et la rénovation de logements, la requalification des espaces publics. Ce dispositif va transformer la vie, dans son quotidien, d'un Avignonnais sur 4,» a insisté l'édile.

Transfiguration de la ville

Cette transformation de la ville passe, notamment, par la transformation de la prison Sainte-Anne en intramuros en une résidence multifonctions appelée la Cour des Doms et la mise en conformité et en accessibilité de la Maison Jean Vilar. L'un des grands changements visibles sera le réaménagement du parking de la gare centre, laissant place à un véritable parvis, et surtout une liaison visuelle entre la gare et l'entrée de la ville par les remparts à l'horizon 2022. En revanche, le parking sera repensé et l'avenue Monclar nord réaménagée dès cette année. La construction de l'éco-quartier Joly Jean et de son école en sont à leurs balbutiements avec des permis de construire déposés. Les extensions des écoles Sainte-Catherine, Clos du noyer et Camille Claudel sont programmées pour recevoir des élèves de plus en plus



nombreux.

Reconnexion des quartiers

Ainsi, les quartiers de la ville seront redessinés proposant la requalification et l'apaisement de l'avenue du Moulin Notre-Dame ; même chose pour la rue et la place Cabassole ; l'aménagement d'une liaison en mode doux entre les allées de l'Oulle et la Confluence ; la requalification et l'embellissement du parc Champfleury.

Prendre soin de la jeunesse

La municipalité reste attentive à la jeunesse avec son plan de végétalisation des cours d'écoles ; la rénovation du gymnase Philippe de Girard ; l'aménagement de la phase 2 de la Plaine des sports et la réhabilitation de la guinguette ; la future bibliothèque Jean-Louis Barrault ; la création d'une bibliothèque éphémère dans le parc du Clos de la Murette ; la rénovation du centre social de la Rocade, le plan piscine 2020-2024 pour la rénovation, après le stade nautique, de 4 autres piscines municipales telles que Jean Clément à Montfavet, Pierre Reyne en centre-ville, Chevalier de Folard dans les quartiers Sud et Stuart Mill dans le quartier Nord ; sans oublier le déploiement du plan vélo... En termes de sécurité un poste mutualisé de Police municipale et nationale dans les quartiers sud s'établira en rez-de-chaussée du bâtiment le Mistral à la Rocade.

En cliquant ici, voir le recensement des consultations concernant les travaux sur les 18 prochains mois.

Projet LIASON MODES DOUX OULLE à CONFLUENCE

Réactions

«Evoquant les élections de 2020 où de nombreuses équipes municipales ont changé, Christian Pons se félicite de l'exposé réalisé par madame le maire, «La bonne nouvelle pour Avignon est que l'équipe (Ndlr : municipale en place) continue de travailler. Dans ce que vous nous avez décrit, dont des projets inhérents au PPI et au NPNRU (Ndlr : qui affiche un retard de 6 mois pour cause de crise sanitaire), les nouvelles sont bonnes pour les travaux publics comme pour le bâtiment et à presque une hauteur de 50M€. Il y a une vraie vision de modernisation, de vrais projets.» Par ailleurs le président de l'interprofessionnelle a particulièrement insisté sur la nécessité d'engager rapidement les travaux. A la question 'Allez-vous bénéficier du plan de relance octroyé par l'Etat ?' Cécile Helle répond : «Nous nourrissons une étroite collaboration avec le préfet qui défend nos projets comme celui de la Guinguette qui va, effectivement, bénéficier de cette aide. Nous prenons également lien avec Julien Fraysse, souspréfet à la relance pour le Vaucluse, afin de faire le point sur ce sujet et vérifier la possibilité de bénéficier d'aides supplémentaires. En effet, plus il m'est possible d'augmenter la participation d'autres partenaires à nos projets et plus il devient possible de libérer d'autres financements pour d'autres projets ou de les avancer. Nous avons, ainsi, obtenu 35% de financement sur les projets PNRU au lieu des 20% initialement prévus, ce qui pourrait être également possible pour le PPI passant de 20% à 30% de l'intervention de l'Etat.»



'Urgence pour une relance constructive'

La Fédé du BTP de Vaucluse a rédigé un manifeste : 'Urgence pour une relance constructive' qui a été remis aux représentants de l'Etat, dont Julien Fraysse, aux acteurs politiques et économiques ainsi qu'aux donneurs d'ordre publics et privés. En cliquant ici, lire le manifeste.

Explication

Dans cette lettre publique adressée aux acteurs publics intervenant dans l'acte de bâtir, la Fédération du BTP de Vaucluse ne se contente pas de mettre en évidence les freins qui empêchent les professionnels à développer leur activité, elle propose également de simplifier et accélérer les procédures d'urbanisme, d'en réduire les délais d'autorisation, de lutter contre les recours abusifs...

Au titre des freins, il est notamment question

De la surabondance des normes qui ont pour effet de renchérir les coûts de constructions, de retarder les projets et la mise en œuvre ; du manque de capacité d'autofinancement des communes et EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) ; De la règle des subventions aux collectivités locales a postériori de la réalisation des travaux les obligeant à recourir à l'emprunt...

Pour la construction neuve

Il est fait mention du durcissement des conditions d'octroi des prêts bancaires aux ménages modestes, primo-accédants, investisseurs particuliers ; Des délais de délivrance des autorisations d'urbanisme ; De l'absence de communication sur les aides à la rénovation énergétique auprès des ménage pour favoriser la transition énergétique.

Tous ensemble

Cette lettre d'intention a été promptement approuvée et co-signée par le Conseil régional de l'ordre des architectes, le Syndicat des architectes de Vaucluse, le Cinov (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique) Paca-Corse, Pôle habitat FFP (Fédération Française du paysage) région paca-Corse et l'UNGE (Union nationale des géomètres-experts) 84, la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) 84 et la Fédération française du paysage Paca-Corse.